Induline GW-306

Couche de fond en phase aqueuse avec protection contre la pourriture et le bleuissement

Teinte	Disponibilité				
	Nbre / palette	96	22	4	1
	Taille / Quantité	**5 l**	**20 l**	**120 l**	**1000 l**
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Fût plastique	Conteneur plastique
	Emballage / Code	05	20	68	61
	Art. n°				
Incolore	3488	■	■	■	■
Incolore, stabilisateur de lignine	3476	■	■	■	
Blanc	3477	■	■	■	■
Teinte spéciale	3489	■	■	■	■
couleurs spéciales lignostab	3471	■	■		

Consommation

120-140 ml/m² par application

Domaines d'utilisation

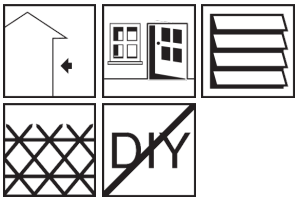

- Bois à l'extérieur, sans contact avec la terre
- Bois de feuillus et bois de résineux
- Eléments en bois de dimensions stables: p. ex. portes et fenêtres.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.

Propriétés

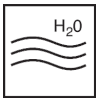

- Prêt à l'emploi pour trempage et aspersion
- Très bon écoulement sur bois brut
- Bon mouillage des pores
- Adhérence (initiale) exceptionnelle
- Protection contre le bleuissement et le pourrissement
- Sans propiconazole

Données techniques

Ecoulement s (20° C, ISO 3)	24 - 26
Liant	Résines spéciales
Densité (20°C)	Env. 1,015 g/ml incolore Env. 1,13 g/ml blanc
Odeur	Typique

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

- **French VOC Emission Test**

Informations complémentaires

- **Hinweise zur Betriebshygiene**
- **Pflege und Wartung von Tauchbecken und Flutanlagen**

Produits complémentaires

- **Induline LW-700 (3400)**
- **Induline LW-715E (1798)**
- **Induline DW-601 Aqua Stopp (1725)**
- **Induline DW-691 (3070)**
- **Induline ZW-400 (3900)**
- **Induline ZW-425 (7918)**
- **Induline LW-725 (3941)**
- **Induline DW-625 (1764)**

Préparation

Exigences concernant le support
Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.
Eléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.
Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

Mise en œuvre

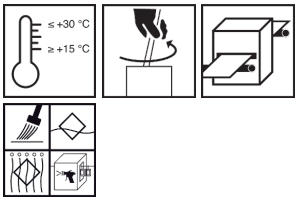

Produit réservé à l'usage des professionnels!

Conditions de mise en œuvre
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +15 °C à max. +30 °C.
Humidité relative 40 % - 80 %.

Bien brasser, également pendant la mise en œuvre et après les pauses.
Application par un professionnel qualifié: A la brosse, par trempage ou aspersion, par pulvérisation uniquement en installation fermée.
Après séchage, procéder à l'application suivante.
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.
Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.
L'application d'une lasure dispersion hydrodiluable sur bois de chêne peut entraîner - en raison de ses composants - des décolorations sombres.
Séchage forcé pour les bois contenant de l'acide tannique.
Sur accoya, chêne et châtaignier, une valeur d'écoulement optimale est obtenue avec une valeur pH de 9 - 9,5, ce qui correspond à l'ajout de 0,3 – 0,5 % d'Additif VP 20829.
En cas d'augmentation de la viscosité par évaporation, équilibrer avec de l'eau (viscosité théorique: incolore, teinte spéciale, stabilisateur de lignine: écoulement env. 23 - 27 s en coupe ISO 3 mm / Blanc écoulement env. 35 - 45 s en coupe ISO 3 mm).
Pour une meilleure fluidité en présence de conditions défavorables (température élevée, humidité de l'air basse), diluer avec jusqu'à 10% d'eau. Equilibrer avec de l'eau les pertes par évaporation.
Lors de la formation de mousse dans l'installation d'aspersion, il est à recommander d'ajouter entre 0,2 - 1,0 % du VP 9325 agent anitmousse fort 2.
Pour le traitement des fenêtres et portes d'entrée, les préconisations relatives aux revêtements spécifiques aux essences de bois peuvent être consultées sur notre site Internet www.remmers.com, via notre guide "systemfinder".

Séchage
Recouvrable : après environ 4 heures
(à 23 °C / 50 % hum. rel.)

Recouvrable avec séchage forcé : après environ 90 minutes
(20 min. égouttage / 50 min. phase de séchage (35-40°C)/ 20 min. phase de refroidissement)
Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

Dilution
Produit prêt à l'emploi.

Important

Conformément à l'état actuel de la technique (en Allemagne, notamment la norme DIN 68800-1 et -3), les mesures de protection du bois doivent également être planifiées à temps et avec soin sur les éléments de construction en bois non porteurs, en concertation avec toutes les parties impliquées dans la construction (architecte, maître d'ouvrage, exécutant des travaux) et en tenant compte des exigences juridiques et des conditions sur place. L'utilisation de produits biocides ("chimiques") de protection du bois doit donc toujours être indiquée de manière appropriée avant la vente ou faire l'objet d'un accord écrit préalable avec le client. Le non-respect de cette mesure peut entraîner des conflits spécifiques au pays et à la commande avec les exigences légales, les prescriptions normatives ou les systèmes de certification. Pour convenir d'une mesure de protection du bois par l'utilisation d'un produit biocide ("chimique") de protection du bois sur les éléments en bois à construire, le service technique de Remmers vous fournira volontiers, après consultation, un projet correspondant.

	Respecter les fiches "Entretien & maintenance des bassins de trempage et dispositifs d'aspersion" et "Instructions pour l'hygiène de l'entreprise".
Outillage / Nettoyage des outils 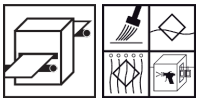	Pinceau, installation de trempage, installation d'aspersion, installation de pulvérisation, VACUMAT® Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898. Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.
Stockage / Tenue en stock	En emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, au frais au sec, à l'abri du soleil et du gel, dans des locaux bien aérés. Ne pas fumer dans l'entrepôt.
Sécurité / Réglementations	Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.
Mesures de premiers secours	Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. En cas de malaise, recourir à un traitement médical. Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin Après contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin. Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Demander immédiatement conseil à un médecin
Elimination	Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts. Code des déchets 03 02 02* composés organochlorés de protection du bois
Réglementation sur les produits biocides	**Agents actifs:** 100 g de produit contiennent 0,90 g butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle , 0,25 g tébuconazole (ISO) et 0,05 g bétaïne polymère Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage. Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit! **Directives relatives à la protection:** BP 1081 – Protection du bois préventive – mesures de base BP 2081 – Agent de protection du bois: Brosse, rouleau, spatule, etc. BP 2083 – Utilisation d'agents de protection du bois en installations ouvertes. BP 2084 – Application d'un agent de protection du bois en installation fermée Contient un produit biocide (agent de conservation au stockage) avec les agents biocides CMIT/MIT (3:1) pour protéger le contenu du conteneur contre une détérioration par des organismes microbiens (bactéries, levure etc.). Respecter impérativement les instructions de traitement!
COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):	Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 130 g/l (2010). Ce produit contient < 130 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	130g/l
max.:	130g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.